



## Communiqué de presse

Ce mercredi 26 mars, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE), présidé par Georges Botella, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Fréjus. À l'ordre du jour : la validation du budget 2025, le bilan de l'exercice 2024... et une annonce inédite qui marque un tournant dans l'implication du public pour la préservation du massif.

Autour de la table, les représentants des communes membres ont répondu présents pour porter collectivement l'ambition d'un territoire d'exception :

M. Christophe Chiocca (1er Vice-Président), M. Guillaume Decard (2ème Vice-Président), M. Jean-Pierre Klinholff (3ème Vice-Président), Mme Eve Steinmetz (5ème Vice-Présidente), M. Frédéric Masquelier (Maire de Saint-Raphaël) représenté par M. Maxime Grillet (Adjoint au Maire de Saint-Raphaël), M. Charles Marchand (Adjoint au Maire de Fréjus), Mme Mireille Anillo (Conseillère municipale de Puget-sur-Argens), Mme Martine Bouvard (Conseillère municipale de Roquebrune-sur-Argens) et M. Michel Rezk (Conseiller communautaire de la Communauté de communes de Pays de Fayence).

Malgré un contexte de rigueur budgétaire, le SMGSE maintient une trajectoire ambitieuse. Le budget primitif 2025 a été voté à l'unanimité. Il conjugue sobriété en fonctionnement et investissements ciblés, entièrement financés par des subventions, le FCTVA et un emprunt.

Le programme d'investissement, dimensionné pour répondre aux exigences du label Grand Site de France, est pour la 2<sup>e</sup> année consécutive entièrement financé par ces ressources externes. Seules les dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) seront couvertes par les membres du Syndicat, déduction faite des subventions obtenues pour ces opérations.

Ces moyens permettront de poursuivre les actions concrètes engagées dans le cadre du Projet Grand Site de France du massif de l'Estérel : restauration paysagère, amélioration de l'accueil du public, mise en cohérence de la signalétique...

L'exercice 2024, lui aussi validé à l'unanimité, s'est clôturé sur un excédent, permettant de renforcer les capacités d'investissement du Syndicat.

### **À l'initiative du Président : un appel à la générosité locale validé à l'unanimité**

Grande nouveauté : le SMGSE lance un dispositif unique en France pour un Grand Site, de collecte de dons via les terminaux bancaires des commerces du territoire.

Objectif ? Offrir à chacun – visiteurs, habitants, commerçants – la possibilité de contribuer, même modestement, à la préservation du Grand Site.

Une manière simple, concrète et volontaire de soutenir les actions locales en faveur de la protection et de la valorisation des paysages, ainsi que de la sensibilisation du grand public.